

CREUSE GRAND SUD

Communauté de Communes



Conseillers en exercice	45
Présents	33
Nombre de pouvoirs	11
Votants	44

DELIBERATION du CONSEIL de la Communauté

N° 2022 – 007B

Séance du 26 janvier 2022

Demande de subvention DETR pour 2022 – Bacs de collecte

L'an deux mille vingt-deux, le vingt-six janvier à 18 heures, les membres composant le Conseil de la Communauté de communes Creuse Grand Sud se sont réunis à la salle des conférences « La Passerelle » à Aubusson, au nombre de 33, sous la présidence de Valérie Bertin, Présidente, pour la tenue de la séance pour laquelle ils ont été convoqués individuellement et par écrit le 20 janvier 2022. Benjamin SIMONS a été désigné secrétaire de séance.

ETAIENT PRESENTS : Mesdames et Messieurs

BAUCULAT Annick ; MOINE Michel ; DUCOURTIOUX Stéphane ; COLLET-DUFAYS Céline ; ROUGIER Bernard ; LEGER Jean-Luc ; MALHOMME Elodie ; HAYEZ Marie-Françoise ; DURAND Serge ; TERNAT Didier ; DETOLLE Alain ; NICOUX Renée ; ROULET Alain ; FOURNET Marie-Hélène ; COLLIN Philippe ; SIMONS Benjamin ; BONIFAS Marina ; BŒUF Jacques ; LHERITIER Laurent ; LANNEAU Guy ; VERONNET Jean-Luc ; CHEVREUX Laurence ; LEGROS Pierrette ; ARNAUD Christian ; PINLON Evelyne ; JOSLIN Jean-Louis ; AUMEUNIER Gérard ; PRIOURET Denis ; SAINTRAPT Alex ; MIOMANDRE Didier ; BIALOUX Claude ; BERTIN Valérie et TOURNIER Jacques

ETAIENT EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION : Mesdames et Messieurs

BRUNET Guy à BERTIN Valérie ; BOUQUET Benjamin à DUCOURTIOUX Stéphane ; DEBAENST Catherine à CHEVREUX Laurence ; DUGAUD Isabelle à ROUGIER Bernard ; HAGENBACH Nadine à HAYEZ Marie-Françoise ; ROGER Thierry à MOINE Michel ; LABARRE Jacqueline à NICOUX Renée ; ESTERELLAS Philippe à NICOUX Renée ; RAVET Nadine à MIOMANDRE Didier ; LETELLIER Thierry à LEGER Jean-Luc ; FOUGERON Roger à LEGER Jean-Luc.

ETAIT EXCUSEE :

LABOURIER Dominique

- **Achat de bacs de collecte**

D TERNAT présente le rapport.

Considérant la nécessité de procéder annuellement à l'acquisition de bacs de collecte des déchets pour assurer un renouvellement régulier,

Il est proposé à nouveau en 2022 de procéder à l'achat de bacs de collecte.

Le plan de financement prévisionnel de ces dépenses est le suivant :

Dépenses	Montant HT	Recettes	Montant HT	Taux
Bacs (150 bacs de collecte RS)	15 534.00 €			
TOTAL	15 534.00 €	TOTAL	15 534.00 €	100%
		État (DETR 2022)	5 436.90 €	35%
		Autofinancement	10 097.10 €	65%

Le Conseil communautaire décide :

- De valider ces acquisitions en 2022,
- De valider les plans de financement prévisionnel et d'autoriser la Présidente à faire les demandes de financement afférentes.

CONTRE : 0

POUR : 44

ABSTENTION : 0

Adopté à l'unanimité

Ainsi fait et délibéré le 26 janvier 2022 et ont signé les membres présents après lecture faite.

AMPLIATION TRANSMISE au représentant de l'État le 04 MARS 2022

PUBLIEE le

Valérie BERTIN,

Présidente

